



CLUB FNAU INTERNATIONAL

N°32 – Novembre 2013

Evolutions (suite)...

La Lettre a connu en 2013 de gros retards liés à l'animation du Club, et j'y ai ma part de responsabilité. Heureusement une nouvelle équipe se met en place autour de Patrice Berger, avec Nicolas Rochas (St Omer) et l'appui d'Eric Huybrechts (IAU Ile-de-France). Avec de nouvelles idées pour les activités en 2014 – on en reparlera dans la Lettre 33 de janvier -, un nouveau « look » pour la Lettre ... Après neuf années de Club et de Lettre, c'est donc un nouveau moment qui s'annonce en termes de publications, d'informations, et de promotion de l'action internationale des agences dans et autour de la Fnau.

Bonne chance à eux, merci encore à Patrice Berger pour son appui déterminant depuis 2007, ainsi bien sûr qu'à tous nos fidèles lecteurs.

Gilles Antier

Actualités du Club

>> **Le dossier du n°19 de « Traits d'agences »** a été consacré aux agences à l'international, avec une huitaine de contributions des agences et de la Fnau et un panorama cartographique des actions des agences à l'étranger.

Cette nouvelle publication complète les brochures réalisées notamment en 2010 (« les agences en coopération décentralisée », « les agences et la planification stratégique ») et en 2008 (« Actions internationales des agences »).

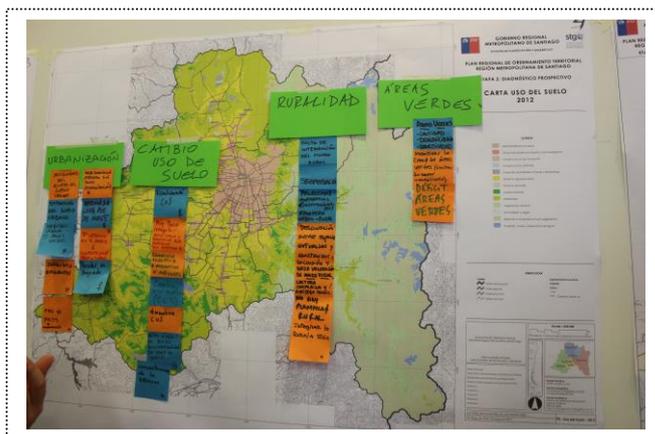
>> Une réunion a été organisée le 14 mai avec les directeurs concernés et intéressés sur l'action et la présence internationale des agences, avec la participation de plusieurs agences, de structures extérieures telles que CUF, et surtout de l'Agence française de Développement.

C'est sur ces bases qu'est engagée actuellement une discussion pour resserrer les liens entre la Fnau, les agences et l'Afd. Elle pourrait ultérieurement déboucher sur la signature d'une convention de partenariat avec l'Agence.

Par ailleurs, le club a apporté des suggestions au PFVT pour le développement dans certaines villes du sud, de « plateformes de coopération, de partenariat d'acteurs français et d'études dans le domaine urbain ».

La Fnau et le Club ont par ailleurs fait une proposition de proposition de « side-event » dans le cadre du prochain Forum Urbain Mondial de Medellin en avril 2014, sur le thème des outils partenariaux pour la planification urbaine et territoriale.

Pour faire face aux grands challenges de l'inclusion sociale, du développement économique, de la transition écologique, les politiques urbaines et territoriales apportent des réponses proches des citoyens et adaptées aux spécificités locales.



Leur réussite implique la structuration de pouvoirs locaux robustes, mais également celles d'outils et compétences techniques pérennes dans le temps qui permettent de mobiliser l'ensemble des acteurs dans la préparation et la mise en œuvre du projet.

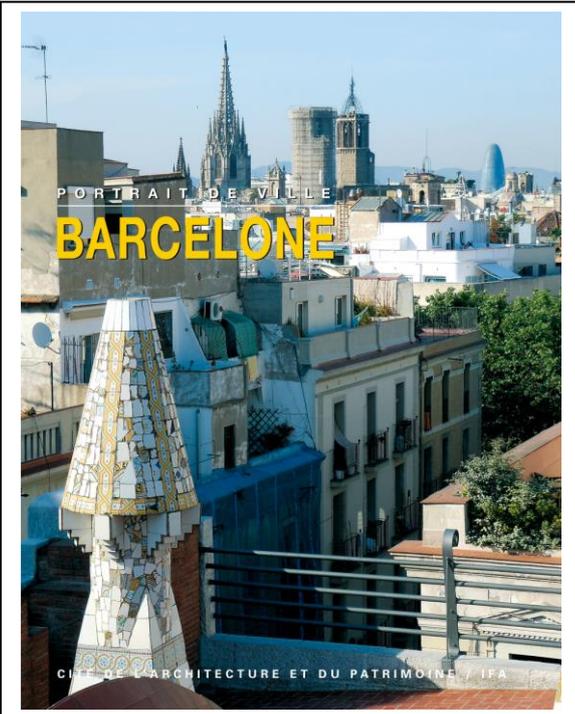
- des outils intervenant sur l'amont (connaissance, vision stratégique, planification urbaine et territoriale)
- des outils intervenant sur l'opérationnel et l'aval (infrastructures et services, action foncière, réalisation)

En vitrine



Barcelone, portrait de ville, J. de la Torre & A.Ferrer, Paris, Cité Architecture et Patrimoine, 2013, 80 pp., 20€

Dernier titre paru dans cette belle collection, ce portrait de la capitale catalane, sous forme d'une généalogie de son espace urbain, met en exergue ses singularités, liées à son histoire, à la géographie spécifique de son site et à l'apport de créateurs d'exception. Ville-port de fondation romaine sur la Méditerranée, Barcelone s'est rapidement développée grâce à son intense activité marchande et à son rôle politique. Elle est pourtant restée confinée dans ses remparts médiévaux jusqu'en 1854, date à laquelle l'État central autorise leur démolition. Elle s'est ensuite déployée sur la base du plan d'extension quadrillé de Cerdà (1859) - jusqu'à occuper toute la plaine côtière limitée par les fleuves du Llobregat et du Besòs et par la chaîne de Collserola.



GwQ

Au cours du XXe siècle, l'aire métropolitaine s'est développée bien au-delà, tandis que la ville-centre procédait à la reconquête de son littoral et de ses friches industrielles tout en réalisant d'importants projets de renouvellement urbain dans ses quartiers périphériques (Forum 2004, Sagrera-San Andreu, place de l'Europe, entre autres). Un guide de promenades architecturales complète l'ouvrage.

Nouvelles des agences



Deux techniciens de l'Agence de St Omer se sont rendus à **Tambacounda (Sénégal)** pour des ateliers consacrés notamment aux modalités d'une agence de développement territorial dans la région de Kayes au Mali.

Les échanges se sont étendus à plusieurs sujets stratégiques : quelles dynamiques urbaines en région de Kayes ? Comment suivre les évolutions et anticiper le développement urbain ? Quelle mobilisation des ressources locales pour aménager la ville ?



Quels sont les impacts d'une gare routière ou de l'activité minière sur l'aménagement ? L'autre volet concernait l'usage de la cartographie comme outil

d'aide à la décision, avec des réactions étonnantes des partenaires découvrant une image satellite précise de leur territoire pour la première fois..



Une coopération sur les transports urbains est engagée entre l'AOT lyonnaise (SYTRAL) et la ville de **Vientiane** (Laos), avec l'appui de la CODATU et de l'Agence de Lyon. Objectifs : aider à partager un diagnostic articulant conduite du développement urbain et celle des transports, les aider à prioriser leurs projets en matière de transports urbains et analyser les améliorations possibles des transports en commun,



dont la création d'un premier BRT sur un axe majeur de développement urbain

**Pour recevoir cette lettre et
envoyer des informations :**

Un simple courriel à gilles.antier@iau-idf.fr

CL.GAntier
/ IAU IdF



Veille documentaire du CLUB FNAU INTERNATIONAL

Réalisation

Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



Accédez à l'information détaillée par un simple clic sur les liens soulignés en bleu !

Focus : L'action extérieure des collectivités territoriales

Exit la « Coop déc' » : place à l'action extérieure des collectivités !

Le 23 janvier, André Laignel, a présenté au ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, son rapport sur l'action extérieure des collectivités territoriales. 40 propositions ont été formulées s'appuyant sur quatre objectifs :

- Définir des priorités partagées qui prennent en compte le pouvoir régalién de l'Etat en termes de diplomatie et la libre administration des collectivités territoriales.
- Valoriser et sécuriser l'action des collectivités avec un cadre juridique approprié.
- Renforcer les outils et moyens pour y parvenir, avec une cellule européenne et des contrats de projets dans chaque région.
- Coordonner pour plus d'efficacité par le biais d'une nouvelle contractualisation avec les réseaux de collectivités.

La remise de ce rapport a donné lieu à des mesures concrètes du gouvernement, qui ont été présentées le 29 janvier à la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD). Le plan d'action pour le renforcement de la « diplomatie des territoires » du gouvernement s'appuie en effet sur certaines des propositions du rapport Laignel telles que :

- faciliter l'obtention des visas pour les élus et les responsables territoriaux, renforcer la coordination de l'action des collectivités entre elles et avec le Quai d'Orsay,
- la possibilité d'affecter 1% du produit de la taxe "déchets" à des projets de coopération décentralisée (à l'image de ce qui existe déjà dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (loi Oudin-Santini) et dans celui de l'énergie (amendement Pintat). Sur ce dernier point, le ministre des Affaires étrangères a précisé que cette mesure ne pourra être envisagée que sur la base d'une évaluation précise des résultats de la loi Oudin-Santini.

Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'Etat, qui est intervenu le 29 janvier devant la CNCD, a mis en avant les liens qui pourront se faire entre le champ de la coopération décentralisée et le futur projet de loi de décentralisation. Elle a aussi indiqué que la discussion parlementaire sur ce projet de loi "pourra être mise à profit pour intégrer les dispositions les plus utiles" parmi lesquelles les propositions du rapport Laignel.

Des Villes tournées vers l'aide au développement dans les pays du Sud

Aujourd'hui, d'après le rapport Peyronnet, ce sont plus de 4 800 collectivités territoriales françaises qui participent à des actions de coopération décentralisée dans près de 140 pays. Environ 250 intercommunalités mènent également des actions de coopération décentralisée. Côté budget, l'aide publique au développement représentait 60,5 millions d'euros en 2010, 65 millions en 2011 et 70 millions en 2012 et 2013. Le rapport signale une évolution des champs d'intervention qui vise à rendre les collectivités aidées, acteurs de leur propre développement. En effet, les collectivités du Sud sont de plus en plus demandeuses d'une formation à la gestion et d'un accompagnement "pour pouvoir, une fois le projet fini, exploiter de façon autonome les fruits de cette action de coopération".

Ressources à exploiter

[Rapport André Laignel](#) : nouvelles approches, nouvelles ambitions, 23/01/2013, 87 p.

[Rapport de Jean Claude Peyronnet](#) sur la solidarité à l'échelle internationale, 13/11/2012, 79 p.

[Discours du Ministre des Affaires Etrangères](#)
Laurent Fabius

[Coopération décentralisée : 12.000 actions de collectivités répertoriées](#), Localtis, 30/11/2012

Actualités de la coopération et du développement urbain

Coopération décentralisée : **l'appel à projet annuel 2013 a été publié sur le site de la DAECT**. Les [dossiers](#) devront être déposés en ligne avant le 28 février 2013. **Pour l'appel à projet triennal 2013-2015** : le dépôt des [dossiers](#) en ligne sera effectif à partir du 1er février jusqu'au 15 mars 2013.

La France et le Maroc lancent un Fonds de soutien conjoint à la coopération décentralisée à l'attention des collectivités territoriales françaises et marocaines. Dépôt des projets jusqu'au 31 décembre 2013. Ce [dispositif](#) est dédié au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales marocaines - l'accord portant sur le soutien conjoint à la coopération décentralisée entre les collectivités territoriales françaises et marocaines.

Mutualiser les bonnes expériences françaises, africaines et internationales en matière de développement durable et de protection de l'environnement : c'est l'objectif que s'est fixée l'association « Les Eco Maires Afrique » en installant le 15 janvier son bureau africain à Dakar. Eco Maires Afrique dispose également de correspondants à Cotonou (Bénin) et Kinshasa (République Démocratique du Congo). Contacts :

- Sandrine Lemare-Boly, Déléguée à la Prospective, Coordinatrice du bureau sénégalais des Eco Maires Afrique lemaresandrine@yahoo.fr
- Régis Hounkpè, Responsable des relations internationales de l'Association Les Eco Maires r.hounkpe@ecomaires.com

Alger : le développement d'une offre multimodale à l'échelle métropolitaine : version provisoire, Julien Allaire, 08/2012.

L'étude présente la stratégie multimodale de la Wilaya pour une meilleure circulation urbaine à partir de 2012. Le programme prévoit la refonte du système de transport.

Rapport sur l'efficacité de l'aide au secteur de l'eau dans les pays sub sahariens (n°13, 2012).

Ce nouveau rapport la Cour européenne des comptes s'interroge sur la faible efficacité de l'aide publique au développement de l'Europe (UE-FED) dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique. [Elle a examiné 23 projets dans six pays subsahariens](#). L'audit de la Cour a révélé que des problèmes affectaient une grande partie des projets examinés et que la Commission européenne ne faisait pas tout ce qui était en son pouvoir pour optimiser leur succès et, surtout, augmenter les chances que les projets soient durables, c'est-à-dire qu'ils produisent des avantages à long terme.

« **Au sud du Sahara** » est une nouvelle publication numérique bimestrielle du département Afrique de l'AFD, téléchargeable sur le [site de l'AFD](#).

Nouveau rapport de la Banque mondiale : ce que les élus locaux doivent savoir pour faire face aux enjeux de l'urbanisation rapide. Les pays en développement connaissant une urbanisation rapide, les municipalités doivent agir vite pour planifier, connecter et financer des villes résilientes et durables.

L'ARENE Île-de-France et la Fondation Nicolas Hulot publient **les conclusions de l'étude « Développement durable et solidarité Nord-Sud : quels financements ? »**, menée auprès de 160 projets et mécanismes de financement. [L'étude](#) est organisée en trois parties : l'évolution de l'aide au développement, les nouveaux modes de financement et les défis pour davantage d'innovation.

Programme de formation LUTP du 2 au 8 juin 2013 à Marseille à destination des décideurs. Organisée par l'AFD et la Banque mondiale, il vise à développer les capacités de décision en matière de **planification de la mobilité urbaine** (expérimentation, études de cas, exercices de groupe et visites sur site, en mettant l'accent sur les liens entre les différentes composantes du système global de transport urbain) : [Programme et bulletin d'inscription](#).

Renforcement des compétences des partenaires du Sud : par l'intermédiaire de son centre de formation, le [CEFEB](#), l'AFD a formé 1800 personnes en 2011, originaires de différents pays et collectivités d'Outre-Mer. La transmission de savoir-faire au bénéfice d'une performance durable des partenaires s'opère à partir de : séminaires de courtes durées, échanges d'expériences et mise en réseaux d'acteurs ainsi qu'une formation diplômante (le Master d'ouvrage publique et privée) en lien avec le [CERDI](#) (centre de recherche sur le développement International) et l'école d'Economie de l'université d'Auvergne. Exemple de formations dispensées : management de projet, stratégies financières des coll. loc., gestion des services urbains et planification urbaine, micro-finance, partenariat public-privé.

Votre contact pour cette veille documentaire :
v.pelot@urbalyon.org